

P.P.M.S.

(Plan Particulier de Mise en Sûreté)

DU COLLÈGE ROGER CONTREPAS

➤ Les risques majeurs retenus :

- Risques naturels : Inondation - Tempête
- Risques technologiques : Accident industriel - Accident résultant d'un transport de matières dangereuses (TMD)

➤ Quelques questions que vous pouvez vous poser :

Que va-t-il se passer pour nos enfants ?

Lors du déclenchement du P.P.M.S., les élèves sont regroupés par les adultes qui les encadrent aux endroits prévus. Une cellule de crise est mise en place où chaque membre a des missions à remplir. La liste des absents est établie afin de repérer les éventuelles personnes blessées ou isolées.

Que vont-ils manger, comment vont-ils dormir ?

Dans le cas où un hébergement devrait s'organiser, les pompiers, les militaires... sont là pour apporter la logistique qui convient pour que tout se déroule dans de bonnes conditions.

Comment va-t-on avoir des nouvelles de nos enfants ?

C'est encore dans le collège que les élèves sont le plus en sécurité. N'encombrez pas les lignes téléphoniques et écoutez la radio. Pour toute urgence, la famille sera directement informée. Retenez ce proverbe : « Pas de nouvelles, bonnes nouvelles »

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter ce P.P.M.S. au collège ou à la mairie de Marsillargues. N'oubliez pas les consignes essentielles :

Écouter la radio – Ne pas se déplacer - Ne pas téléphoner
C'est dans le collège que les élèves sont le plus en sécurité